

LE MAG

N° 16 • automne 2024

VIE SCOLAIRE

Cour oasis :
repenser les récrés
> p. 4

MOBILITÉS

Améliorer la rotation
du parking du commerce
> p. 10

CULTURE

Saison culturelle :
des émotions à foison
> p. 24

SOMMAIRE

3. Édito

4. Vie scolaire

- Cours oasis : une nouvelle façon de penser les récréés
- Les nouveautés de la rentrée
- Pédibus : un service spécifique à Villennes
- Paralympiques : une sortie inoubliable



8. Transitions

- GPS&O harmonise les taux de ramassage des déchets
- Infos déchets GPS&O : la nouvelle application mobile pour gérer vos déchets

10. Mobilités

- Des mesures pour améliorer la rotation du parking du commerce
- Voirie : des aménagements pour votre sécurité

12. Cadre de vie

- Résidence des Coteaux : un projet adapté et intégré
- Cimetière : une gestion durable des espaces verts et des concessions
- Nouveaux jeux à Marolles

14. Finances

- L'évolution de la taxe foncière expliquée

15. Vie économique

- Le plein de saveurs à la Chocolaterie Boitel
- Afflelou vous en met plein la vue

16. Jeunesse

- Objectif Écosse pour Le CMJ en action
- CMJ : Histoire et sécurité routière au programme de la rentrée
- La famille au cœur de la Journée de l'Enfance

18. Seniors

- Semaine bleue : des animations diversifiées pour les seniors

19. En images

20. Paroles de Villennois

- Laurent Bouisse :
« Dans Paris, l'ambiance était incroyable »

22. Associations

- Les associations au rendez-vous du forum
- Lions Club : une année d'engagement et de solidarité

24. Culture

- Saison culturelle : des émotions à foison
- L'église Saint-Nicolas n'aura plus de secret pour vous

26. Agenda

30. Tribunes

31. Vie municipale

- Odile Loisel et Jean Ribet, deux amoureux d'Histoire et de Villennes, nous ont quittés

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

L'été 2024 a été marqué par l'incroyable succès des Jeux Olympiques de Paris, qui ont mis en lumière notre pays à travers le sport, le dépassement de soi et la ferveur qui a animé la France. Cet esprit olympique résonne encore dans notre ville, où la rentrée est placée sous le signe du dynamisme et de la poursuite de nos projets.

Sur le plan scolaire, nous sommes fiers d'inaugurer cette rentrée avec le projet ambitieux des cours oasis dans les écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles. Ces espaces repensés, alliant écologie et confort, offrent aux élèves des lieux plus agréables, adaptés aux défis climatiques actuels. Notre action pour les écoles ne s'arrête pas là car c'est désormais un autre projet d'envergure qui va devoir être lancé : la rénovation de l'école des Sables, afin de moderniser ses infrastructures, notamment au niveau thermique, et garantir un environnement propice à l'apprentissage pour les générations futures.

En matière de mobilité, plusieurs initiatives ont été mises en place pour faciliter le quotidien des Villennois. La modification des tarifs du parking du commerce votée par GPS&O, par exemple, vise à fluidifier la rotation des véhicules et à améliorer l'accès aux commerces de proximité. Parallèlement, les nombreux aménagements de voirie menés par la communauté urbaine cet été témoignent de notre engagement pour renforcer la sécurité et la qualité de vie à Villennes.

Enfin, vous le constaterez dans le programme distribué avec ce magazine, la vie culturelle sera, elle aussi, particulièrement riche cette année. La saison culturelle 2024-2025 s'annonce prometteuse, avec une programmation variée qui rythmera l'année au gré de spectacles, d'expositions et d'événements accessibles à tous. Nous avons à cœur de rendre la culture vivante et ouverte, en mettant en avant les talents locaux et en collaborant avec nos associations et partenaires pour faire de Villennes un véritable lieu d'échanges et de créativité.

Tout cela ne serait pas possible sans une équipe municipale engagée. Les élus de la majorité restent pleinement mobilisés pour mener à bien les projets de leur mandat. Nous avons à cœur de répondre de manière sincère et transparente aux attentes des Villennois, tout en maintenant un dialogue constant avec chacun d'entre vous. La proximité et l'écoute demeurent les fondements de notre action.

Cette rentrée s'annonce donc pleine de promesses et d'ambitions pour notre ville. Ensemble, continuons de faire de Villennes-sur-Seine une ville où il fait bon vivre, une ville en mouvement, tournée vers l'avenir.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

VIE SCOLAIRE

Cours oasis : une nouvelle façon de penser les récréés

Cet été, les cours des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry ont été transformées en cours oasis.

L'objectif de ces travaux est multiple : débitumer et végétaliser pour lutter contre les îlots de chaleur, désimper-méabiliser pour favoriser le passage des eaux de pluie et adapter les espaces aux différents usages des enfants.

Un projet conçu par les élèves et les enseignants

Courant 2023, des ateliers menés par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ont permis aux élèves d'être sensibilisés aux enjeux du dérèglement climatique et de dessiner les contours des nouvelles cours. À la fin de l'année scolaire 2023, une exposition de maquettes présentant les projets a été présentée aux parents.

« Apaiser la cour »

Marie-Agnès Bouyssou,
adjointe au maire
déléguée aux Affaires scolaires

« Les nouveaux aménagements vont contribuer à apaiser le climat général de la cour, que ce soit pendant les récréations ou sur le temps périscolaire. Désormais, les enfants disposent de zones définies avec des espaces ludiques, pédagogiques et esthétiques mieux répartis et adaptés pour équilibrer les différentes occupations. L'objectif est aussi d'accroître les supports qui développent la motricité et l'imaginaire. Dans chaque école, les enseignants auront également la possibilité de profiter de tableaux et de bancs pour faire classe en extérieur. »



Des matériaux naturels

Installés en plusieurs endroits, les copeaux de bois permettent de protéger le sol en se décomposant, de l'enrichir, de limiter l'évaporation et donc de réduire l'apport en eau, et d'amortir les éventuelles chutes. Les quatre tipis cabane (2 en élémentaire et 2 en maternelle) ont été choisis en osier. Le bois est largement utilisé dans les différents équipements (nouveaux jeux notamment). Les anciens jeux ont été conservés chez les maternelles et repeints dans des coloris plus doux.

79 %

C'est la proportion de surface qui a été désimperméabilisée, soit 1113 m² de surfaces perméables et semi-perméables supplémentaires



« Les bénéfiques sont multiples »

Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques



« Nous sommes heureux de voir aboutir ce projet après plusieurs années de travail. C'est un projet important à plusieurs égards : d'abord celui d'offrir un meilleur confort de vie aux élèves et aux enseignantes, mais aussi celui de permettre à cet espace, situé en zone inondable, de s'adapter au dérèglement climatique et aux enjeux liés à la gestion des eaux de pluie. C'est également un projet qui prend en compte la biodiversité, avec la plantation de nombreuses espèces végétales. En répondant à ces impératifs, nous souhaitons ancrer les écoles de Villennes dans le 21^e siècle. Un objectif que nous souhaitons ensuite poursuivre avec l'école des Sables et du Pré Seigneur ».

Travaux réalisés en 2 mois, plantations à la Toussaint

Débutés le 8 juillet, les travaux de transformation des 2 cours d'école ont été terminés dans les temps, pour la rentrée scolaire. Chaque semaine, une réunion de chantier se tenait sous l'œil d'adjoints au maire : Jean-Michel Charles, délégué aux Aménagements, Marie-Agnès Bouyssou, déléguée aux Affaires scolaires, et Virginie Oks, déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques. Forcément, un chantier d'une telle ampleur réalisé en seulement 2 mois nécessite quelques réglages et finitions, comme pour les plantations qui seront réalisées lors des vacances de la Toussaint avec des espèces locales issues d'une pépinière yvelinoise. Un soin particulier a été apporté à la palette végétale pour permettre aux enfants d'être sensibilisés aux différentes espèces et aux saisons. Des espaces potagers en pleine terre seront accessibles tant aux enfants d'élémentaire qu'aux enfants de maternelle.



Avant. Après.
Début de travaux le 8 juillet / Rentrée scolaire le 2 septembre.

VIE SCOLAIRE

Les nouveautés de la rentrée

Le 2 septembre, les élèves de Villennes ont repris le chemin de l'école. Cette rentrée marque le début d'une nouvelle année scolaire pleine de projets et d'initiatives.

Tout l'été, les services de la mairie ont œuvré pour mettre les écoles toujours plus en adéquation avec les besoins et offrir un cadre propice à l'épanouissement des élèves. Outre la transformation des cours des écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles, une attention particulière a été portée à la réfection des espaces de jeux, avec notamment de

nouveaux marquages au sol dans les écoles des Sables et du Pré-Seigneur, et à l'entretien des bâtiments.

Une collaboration permanente

Côté mairie, un agent coordinateur de la vie scolaire a été recruté. Parmi ses missions : apporter de la sérénité et restaurer de l'autorité dans la cour de

récréation, avec un fil conducteur entre les temps scolaire et périscolaire.

La Municipalité souhaite maintenir des liens forts entre les différents acteurs de la vie scolaire. Enseignants, parents d'élèves et associations locales collaboreront étroitement. Enfin, avec les services Action sportive, Culture et animations ou encore avec la bibliothèque Emile-Zola, la mairie continue de soutenir les initiatives qui favorisent le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions.



557

C'est le nombre d'élèves sur l'ensemble des 23 classes des 4 écoles.

24,22

C'est le nombre moyen d'élèves par classe.



Une équipe renouvelée à l'école Chèvrefeuilles

Après le départ de Mme Baillion, Mme Josse (au centre sur la photo) a pris la direction de l'école maternelle Chèvrefeuilles. Elle est entourée d'une équipe entièrement renouvelée avec Mmes Guillem (à gauche), Barbosa (à droite) et Henon.



Les enseignants reçus en mairie

Enseignants et directrices des 4 écoles ont été réunis en salle du Conseil municipal pour un échange sur l'année à venir avec les élus et agents de la mairie. Marie-Agnès Bouyssou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, a particulièrement insisté sur la nécessité de restaurer confiance, tant à l'égard des agents municipaux que des équipes éducatives, et fermeté à l'égard des élèves le temps de la pause méridienne, le tout dans une bienveillance réciproque.

Pédibus : un service spécifique à Villennes

Lancé en 2023, le dispositif de pédibus entre les écoles et le complexe sportif est mis en place le mardi soir à l'école Pré-Seigneur pour cette nouvelle année scolaire.

Après le temps scolaire, la mairie a mis en place en 2023, grâce à un travail collaboratif avec la FCPE, un pédibus pour accompagner les enfants aux activités sportives après l'école. Bien que ce type de service soit habituellement géré par des parents bénévoles, la mairie a pris l'initiative d'intervenir.

Les conditions initialement définies en concertation avec les délégués de parents d'élèves et votées à l'unanimité lors du Conseil municipal sont les suivantes :

- Réservé aux enfants des écoles élémentaires.
- Dédié aux activités sportives au complexe sportif commençant au plus tard à 17h30.
- Minimum de 10 enfants inscrits par jour pour que le service soit viable.
- Le mardi et/ou le jeudi selon le nombre d'enfants inscrits.
- Prix entre 60€ et 80€ par an en fonction des besoins d'accompagnants.

Pour l'année 2024-2025, 4 associations sportives (ASV Danse, Danceline, Football club Villennes-Orgeval, Tennis club de Villennes) ont répondu positivement pour adhérer au dispositif. Elles ont pu



communiquer sur le pédibus au Forum des associations.

À l'école Saint-Exupéry, un nombre insuffisant de familles se sont inscrites. Si de nouveaux enfants s'inscrivent, le service sera réactivé.

À l'inverse, à l'école Pré-Seigneur, le

nombre d'inscriptions est suffisant pour activer le service le mardi qui a donc débuté le 24 septembre.

L'année dernière, le pédibus n'avait pu fonctionner qu'à l'école Saint-Exupéry, le nombre d'inscriptions étant insuffisant à l'école du Pré-Seigneur.

Paralympiques : une sortie inoubliable

Deux classes de l'école Saint-Exupéry ont eu le privilège de se rendre au stade de France, mardi 3 septembre, au lendemain de la rentrée, pour assister à une matinée d'épreuves d'athlétisme des jeux paralympiques de Paris 2024. Ils nous racontent :

Isaure : « Nous avons vu des épreuves de para-athlétisme de saut en longueur, de course et de lancer de poids. Nous avons aussi pique-niqué en regardant les jeux. Nous avons eu des drapeaux. Nous avons aussi vu des remises de médailles. Pendant la course en fauteuil, il y a deux athlètes qui sont tombés. Il y avait aussi la course avec des athlètes aveugles. »

Lélio : « Les athlètes sortent il est 9h55 plus que 5 min et ça commence ! Le Fran-

çais saute 6 mètres ! Un record personnel. Un Américain saute et le bat. Dommage ! Le Français saute une dernière fois et finira à la 5^e place. »

Victor : « Nous avons vu de l'athlétisme. Nous avons vu Arnaud Assoumani en saut en longueur et deux coureuses françaises. Une des deux s'est qualifiée en finale ! Nous avons vu également deux records du monde et deux records paralympiques. C'était incroyable ! »



TRANSITIONS

GPS&O harmonise les taux de ramassage des déchets

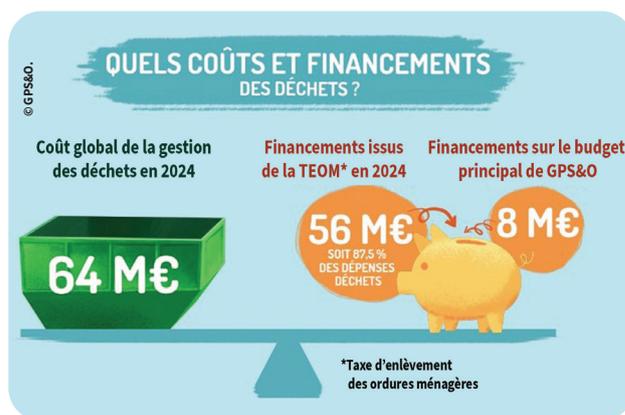
L'harmonisation des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2024 sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise.

L'évolution de cette taxe fixée par GPS&O a pour objectif de :

- Répondre aux exigences réglementaires (loi NOTRe)
- Mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets (en hausse continue)
- Harmoniser les taux en fonction des niveaux de service afin de lisser les disparités qui existaient entre les différentes communes de GPS&O

+ d'infos :

<https://gpseo.fr/article/taxe-denlevement-ordures-menageres-teom-nouveaux-taux-harmonises-2024>



Les nouvelles fréquences de la collecte des déchets à Villennes-sur-Seine :

(Attention, les possibles changements de jour des collectes en porte-à-porte ne sont pas indiqués.)

Villennes a opté pour le niveau de service 2, visant à maintenir un niveau similaire de services, dont le taux est de 7,46%.



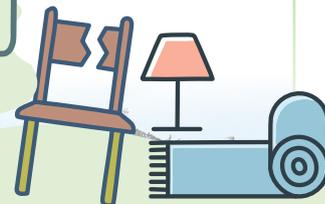
EMBALLAGES ET PAPIERS

Collecte en porte-à-porte
> 1 fois toutes les 2 semaines en habitat individuel
> 1 fois par semaine en habitat collectif



VERRE

Collecte en porte-à-porte
1 fois par mois.



ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte
4 fois par an.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte en porte-à-porte
> 1 fois par semaine en habitat individuel
> 2 fois par semaine en habitat collectif



IMPORTANT : rappel des consignes de tri sur <https://gpseo.fr/article/tri-dechets-suivez-le-guide> >

Infos déchets GPSEO : la nouvelle application mobile pour gérer vos déchets

Pour accompagner les changements dans la gestion de déchets sur le territoire, la communauté urbaine lance son application officielle Infos déchets GPSEO.

Une application à télécharger, gratuitement, pour :

- vous abonner aux notifications personnalisées de rappel de sortie de vos bacs,
- connaître les emplacements des bornes de collecte de proximité,
- vous guider jusqu'à la déchèterie la plus proche,
- accompagner votre geste de tri et réduire vos déchets au quotidien

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter Infos déchets : 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).



Mon appli déchets avec
Grand Paris Seine & Oise



Végétaux : des composteurs distribués à Villennes

Dans le cadre de sa campagne 2024, GPS&O a proposé une distribution de kits de compostage (composteurs, guide du compostage, bio-seau et brass-compost) le lundi 16 septembre sur le parking du chemin de la Maison blanche à Villennes. GPS&O propose également des formations en ligne.

Pour rappel, à Villennes, si vous ne bénéficiez pas d'un composteur, les végétaux doivent être apportés à la déchèterie d'Orgeval ou de Triel-sur-Seine où ils seront valorisés. À noter cependant que la déchèterie d'Orgeval est fermée jusqu'au 1^{er} avril 2025 pour des travaux de réhabilitation.

Infos sur le compostage et les prochaines distributions de composteurs :
<https://gpseo.fr/votre-quotidien/gerer-mes-dechets/trier-et-reduire-mes-dechets>



Nettoyage des bassins

Une opération de curage des bassins des parcs Fauvel et de la mairie, entraînant une forte baisse du niveau de l'eau, a eu lieu cet été. Pour rappel, en vertu de l'article L215-14 du Code de l'Environnement : « chaque propriétaire riverain est tenu à un curage régulier et d'assurer la bonne tenue des berges ».

Si votre propriété est concernée, contactez les services de la mairie qui pourront vous orienter.



MOBILITÉS

Des mesures pour améliorer la rotation du parking du commerce

Comme son nom l'indique, le parking du commerce a vocation à être un parking de courte durée qui facilite l'accès aux commerces du centre-ville. À la demande la Municipalité, GPS&O a pris des mesures pour mieux répondre à cet objectif.

En lien avec la Communauté urbaine, dans le cadre de sa compétence Parcs et aires de stationnement, la Municipalité mène une réflexion globale quant à la politique de stationnement de son centre-ville, visant en particulier à favoriser la rotation des véhicules pour dynamiser le commerce local. Situés à proximité immédiate du centre-ville, le parking de la gare (233 places) et celui du commerce (36 places) en sont des maillons essentiels.

Retrouver un parking de courte durée

« Depuis la mise sous barrière du parking de la gare et l'installation d'une nouvelle

tarification, celui-ci a retrouvé sa vocation de parking-relais et dispose désormais de places libres. Cette opération a permis d'augmenter la capacité de stationnement globale du centre-ville, par la libération de places auparavant occupées par des véhicules ventouses, précise Philippe Destison, conseiller municipal délégué au Stationnement. Toutefois, son voisin, le parking du commerce, connaît toujours une saturation, notamment due à la faiblesse de ses tarifs de stationnement à la journée. Nous avons donc proposé aux élus de GPS&O de modifier ses tarifs pour qu'il retrouve sa vocation initiale de parking de courte durée. »

Le 26 septembre, les élus de GPS&O ont ainsi voté une délibération modifiant la tarification du parking du commerce de sorte à y dissuader le stationnement de moyenne durée, et à inciter au report sur le parking de la gare.

Les modifications votées en conseil communautaire (valables à partir du 1^{er} octobre 2024) :

- 30 minutes gratuites par cohérence avec le parking de la gare.
- Fixation du tarif horaire à 1,20 €/heure pour les deux premières heures de stationnement (identique au parking de la gare) puis application d'un tarif dissuasif (9,60 €/heure) au-delà de deux heures jusqu'à atteindre un plafond de 35 € par jour (contre 7 € dans le parking de la gare).

Le parking du commerce est gratuit :

- les 30 premières minutes d'utilisation,
- tous les jours de 12h à 14h,
- le samedi de 8h à 14h.



Une nouvelle borne de recharge électrique

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont opérationnelles à Villennes. Après celle située en bas du parc Fauvel, sur le parking face à la mairie, GPS&O a installé une nouvelle borne rue du Pré-aux-Moutons, entre le complexe sportif et la Maison médicale. Ces bornes s'utilisent avec un abonnement ou en scannant un QR code avec votre smartphone.

Attention, les deux places associées à ces bornes sont exclusivement réservées à la recharge des véhicules électriques.



Voirie : des aménagements pour votre sécurité

De nombreux travaux ont été réalisés par la communauté urbaine GPS&O à Villennes cet été pour sécuriser et faciliter les déplacements de tous les usagers de la route.

■ Croisée des chemins



Mise aux normes de l'arrêt de bus de la Croisée des chemins avec une extension de la plateforme pour sécuriser l'attente des enfants pour les bus scolaires. Un peu plus haut, au niveau du 491, chemin des Groux, un coussin lyonnais a été installé en remplacement d'un coussin berlinois dont les fixations étaient usagées.

■ Rue de Marolles



Remplacement d'un stop par un cédez-le-passage au niveau du rond-point de la ferme de Marolles.

■ Rue de Breteuil

Mise aux normes de l'arrêt de bus de Breteuil (sens vers Médan), suppression d'un dos d'âne, installation d'un coussin lyonnais, éloignement du zébra du stop et création d'un passage piéton.

■ Rue du Pré-aux-Moutons



Mise en place de bandes « Stop roues » sur les places de stationnement en bataille, afin d'éviter que les capots ou coffres des véhicules ne gênent la circulation des piétons sur le trottoir. Extension de la zone bleue au petit parking situé à côté du parc de Marolles pour favoriser la rotation des véhicules.

■ Réparations de chaussée

Des opérations ont été menées par GPS&O sur le chemin de la Tuilerie (en attente d'une réfection complète) et sur l'avenue Charles-de-Gaulle.

Le plan vélo se met en selle

Présenté dans le dernier numéro du Mag (juillet 2024), le plan vélo de GPS&O pour Villennes commence son déploiement avec les premiers travaux de marquage au sol pour faciliter les déplacements des vélos, comme sur le chemin du Pré-Seigneur (voir photo). Des travaux de préparation et sécurisation ont également été menés cet été rue Mirgon avec la création d'une bande cyclable à la montée, le retrait d'une chicane entre les places de stationnement, la mise en place d'une limitation à 30 km/h, l'installation d'un coussin lyonnais et la création d'un passage piéton.



La gare poursuit sa modernisation

La SCNF a terminé cet été les travaux de réaménagement de la gare de Villennes :

- Réhabilitation de l'abri voyageurs sur le quai direction Paris
- Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Remplacement des bornes de validation sur les quais

CADRE DE VIE

Résidence des Coteaux : un projet adapté et intégré

Alors que la commune doit toujours payer une pénalité SRU pour son déficit de logements sociaux, le projet de la Résidence des Coteaux, mené par le promoteur Quartus, prend forme.

Ce programme prévoit la construction d'un ensemble immobilier de 85 logements collectifs en R+2 comprenant 51 logements en accession libre, 34 logements locatifs sociaux et 121 places de stationnement en sous-sol.



« Le projet initial prévoyait 95 logements et sa densité a été revue à la suite des remarques des riverains relayées par la mairie, précise Jean-Michel Charles, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme. La Municipalité a également obtenu la limitation des hauteurs, en dessous du seuil

autorisé par le PLUi, diminuant ainsi l'impact visuel pour le voisinage. »

26 arbres sur la propriété contre 15 avant

D'un point de vue environnemental, le projet a été compacté au centre du terrain afin de préserver la pleine terre et végétaliser au maximum le terrain. Le terrain existant était composé de 15 arbres de hautes tiges : 9 arbres seront conservés et 17 arbres seront plantés dans le cadre du projet, soit un total de 26 arbres sur la propriété. Afin de préserver les arbres conservés, une protection a été réalisée pour toute la durée du chantier.

Le projet vise l'obtention de plusieurs certifications :

- Effinature : préserver le sol vivant, soutenir la faune locale, développer le patrimoine végétal, réduire les impacts du projet. Cette certification permet d'intégrer la biodiversité dans le projet. Dans ce cadre, un diagnostic écologique du site a été réalisé en phase d'étude.
- NF Habitat HQE : une meilleure isolation acoustique et thermique des logements, une consommation d'énergie réduite, une meilleure qualité de l'air, un logement plus sécurisé.

LNPN : la Région dit non également



Alors que la Municipalité et GPS&O affirment depuis plusieurs mois leur opposition à la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), la Région Ile-de-France a également voté une motion contre le projet. Pour rappel, les élus villennois et communautaires sont toujours dans l'attente d'un retour de SNCF Réseau pour fixer une nouvelle date pour une réunion publique, à Villennes, dédiée au projet. Initialement prévue le 1^{er} juillet 2024, elle avait été reportée avec l'organisation des élections législatives anticipées.

Mise en place d'une charte chantier propre

Afin de limiter au maximum les nuisances pour les riverains, la Municipalité a également obtenu que les installations de chantier n'empiètent pas sur le domaine public, évitant la fermeture de la circulation de la rue de Marolles et limitant les nuisances liées à l'arrivée des équipes, au déchargement et à la rotation des camions, etc.



Jean-Michel Charles, adjoint au maire, en réunion de chantier sur le projet de la résidence des Coteaux.

Dans le cadre d'une réflexion sur le respect des principes de développement durable, la Municipalité et le promoteur ont travaillé pour la mise en place d'un chantier à faibles nuisances.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Organiser la gestion et limiter les déchets de chantier (Aire de stockage avec différentes bennes pour le tri des déchets)
- Assurer la propreté sur le chantier et ses abords
- Mise en place d'une boîte aux lettres pour la communication avec les riverains
- Maîtrise des nuisances sonores (plage horaire à respecter).

Cimetière : une gestion durable des espaces verts et des concessions

Alors que la Toussaint approche, focus sur le cimetière végétalisé : son entretien par le service des espaces verts et le travail mené pour la reprise des concessions abandonnées.

Ce cimetière naturel est géré selon des principes favorisant la biodiversité et offrant une atmosphère sereine, apaisante, propice au recueillement.

■ Zéro Phyto

Comme pour l'entretien de tous les espaces verts communaux, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans l'enceinte du cimetière. Le désherbage est réalisé de manière manuelle et mécanique par les agents municipaux. Si

des adventices (faussement appelées mauvaises herbes) apparaissent, il faut savoir que c'est signe d'une bonne gestion naturelle et écologique du site.

■ Couvert végétal

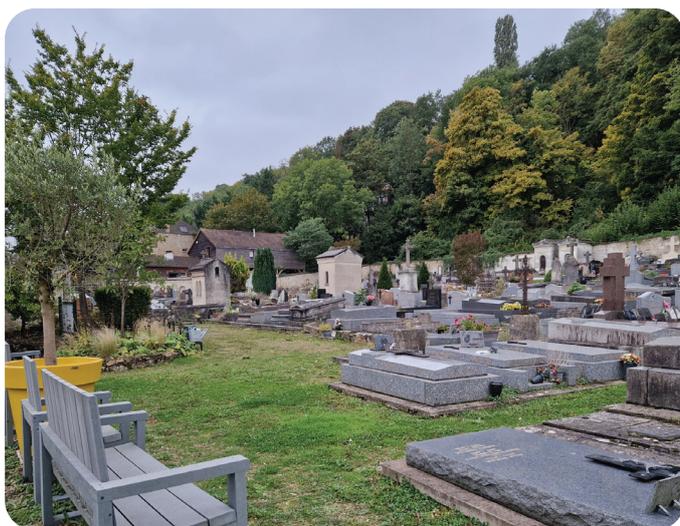
Le cimetière a progressivement vu s'installer dans ses allées un couvert végétal. C'est ce que l'on appelle un enherbement spontané. Il permet d'améliorer les conditions d'infiltration de l'eau et favorise la biodiversité des sols.

■ Choix des plantations

Les plantations (ifs coniques, plantes grimpantes, graminées) du cimetière sont économes en eau et en adéquation avec les exigences du terrain.

■ Tri

Un bac de tri et un récupérateur de végétaux ont été mis en place pour une meilleure gestion et valorisation des déchets.



Reprise des concessions et charte d'utilisation

Un travail de renouvellement des concessions abandonnées est actuellement mené par les services municipaux. Chaque propriétaire d'une nouvelle concession se verra désormais remettre une charte d'utilisation présentant les règles de fonctionnement du cimetière pour un bon usage partagé par tous. Cette charte précise notamment la nécessité d'entretenir les concessions et de surveiller leurs échéances.



Nouveaux jeux à Marolles

Depuis la mi-septembre, la structure de jeux comprenant des modules d'escalade et un toboggan a fait son retour dans le parc de Marolles. Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour recycler et renouveler ce jeu si prisé des enfants. Des matériaux durables ont été privilégiés et les réparations ont été effectuées dans un atelier français.

Pour limiter la casse (et donc le temps de réparation) des jeux, merci de bien respecter les règles d'utilisation, différentes pour chaque structure. Les jeux des parcs communaux ne sont pas prévus pour accueillir les enfants au-delà de 12 ans.



Ça mord au petit port

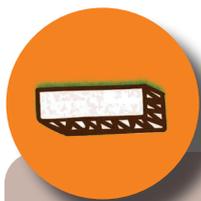
Régulièrement, le petit port accueille des amateurs de pêche. Petits et grands s'y retrouvent pour s'adonner à leur loisir favori et profiter du calme de ce lieu privilégié.



FINANCES

L'évolution de la taxe foncière expliquée

Entre la baisse du taux communal, le seul décidé par la Municipalité, et la revalorisation des bases par l'État, la taxe foncière des propriétaires villennois a évolué. Explications.



■ Le taux de fiscalité communale a diminué depuis 2022 : il est passé de 30,45 % à 29,25 % en 2023 et à 28,25 % en 2024.

■ Le taux des syndicats intercommunaux (SIVOM, SIVU, SIVM) est passé de 4,66% en 2023 à 4,35% en 2024.



■ L'État a décidé de revaloriser les bases sur l'inflation. Les bases des valeurs locatives cadastrales (VLC), qui servent de base au calcul de cet impôt local, ont en effet été revalorisées par l'État de 3,9 % en 2024 après une hausse de 7,1 % en 2023.

■ La communauté urbaine GPS&O a augmenté la fiscalité intercommunale avec la création en 2022 d'un nouvel impôt avec un taux de 6 % de la valeur locative.

■ GPS&O a harmonisé les taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur son territoire. Avec le niveau de service 2, Villennes passe de 5,95 % à 7,46 %.

À quoi sert la part communale de la taxe foncière ?

Depuis 2022, les recettes de fonctionnement sont particulièrement stables traduisant la volonté municipale de maîtriser la fiscalité après la hausse de 2022. Elles servent à financer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Avec la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ces dépenses sont en hausse. La masse salariale a également augmenté depuis 2022, sous l'effet des mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents mises en place par le Gouvernement, des avancements de grades mais aussi via le pourvoi de postes non occupés auparavant.

Les dépenses d'investissement sont résolument tournées vers l'avenir et se traduisent par des projets ambitieux comme celui des cours oasis ou encore l'étude de la rénovation de l'école des Sables. La majorité municipale cherche aussi à maîtriser la dette, qui est stable depuis 2022.



Le plein de saveurs à la Chocolaterie Boitel

Déjà connue des Villennois pour sa présence régulière sur le marché, la Chocolaterie Boitel a ouvert une boutique en plein centre-ville.

Installée face à l'église, à la place de l'ancien salon de coiffure, la Chocolaterie Boitel propose chocolats, pâtisseries, biscuits et confiseries. Maxence Boitel et Laureline Doré, les co-gérants, ont étendu le concept en proposant d'y déguster, en terrasse ou dans la boutique, des douceurs sucrées avec un café, un thé ou un chocolat chaud, comme dans un salon de thé. « L'emplacement est idéal, savoure le couple de gérants. La Municipalité a été très active pour faciliter notre installation dans ce local. »

Le labo dans la boutique

Auparavant situé à Orgeval, leur labo a aussi déménagé dans la boutique. « Nos produits sont préparés sur place de A à Z et nous avons ensuite des accords avec

des producteurs, comme avec les Cafés Pfaff, expliquent-ils. Nous privilégions toujours le local, l'artisanal et le bio. »

Passionné depuis tout petit, Maxence Boitel a déjà une solide expérience en chocolaterie / boulangerie / pâtisserie avec plusieurs prix (vice-champion de France des jeunes chocolatiers 2021, 2^e prix au meilleur croissant des Yvelines 2016, 1^{er} prix à la meilleure galette des Yvelines 2017). Laureline Doré sort elle d'une année de formation en CAP qui a lancé sa reconversion. « On cherche à être tous les deux polyvalents pour que chacun puisse être à l'aise aussi bien en labo qu'en boutique. » Pour compléter leur offre, les deux chocolatiers proposeront prochainement des ateliers pour petits et grands.



Chocolaterie Boitel
67, place de l'Église - 09 65 13 06 98
chocolaterieboitel@gmail.com
Instagram : @chocolaterie.boitel

Afflelou vous en met plein la vue

Depuis le 1^{er} juillet, une franchise Afflelou a ouvert boutique au White parc, la zone commerciale de Villennes, prenant la place de l'enseigne Générale d'optique. En plus de la gamme de lunettes pour hommes, femmes et enfants, des lentilles et des « classiques » (aimants pour clipser des verres teintés, 2^e paire à 1 €), les deux co-gérants, Sébastien Deffarges et Enzo Forgiarini, y proposent une salle d'examen qui permet une téléconsultation avec un ophtalmologiste et un orthoptiste, remboursée par la sécurité sociale. Un audioprothésiste est également présent une fois par semaine pour ces consultations.



Alain Afflelou - 3, chemin aux Bœufs - 01 83 43 93 70
devs@afflelou.net



Nos cours artistiques

Peinture, dessin, couture...
à vous de créer !



Flashez-moi !
Pour découvrir tous les cours
et vous inscrire dès maintenant

Cultura
La culture avec un grand 4AAH!

JEUNESSE

Objectif Écosse pour Le CMJ en action

Afin de financer un séjour à Largo en Écosse, les collégiens du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont constitué une junior association nommée Le CMJ en action.

La junior association est un dispositif national qui permet aux jeunes de moins de 18 ans de créer une association et de bénéficier de la capacité juridique d'une structure officielle. Les jeunes peuvent ainsi gérer des projets tout en bénéficiant d'un accompagnement. Cela peut concerner une multitude de domaines : sport, culture, écologie, citoyenneté, etc. Ayant pour premier objectif de faire vivre le jumelage avec Largo Area Community en Écosse, Sarah, Maeve, Vassily et leurs camarades ont pour projet d'organiser leur déplacement durant les vacances de la Toussaint 2025. La junior association leur permettra d'organiser des actions afin de collecter des fonds et de trouver des subventions ou du sponsoring.

Le projet est entre leurs mains

« Quand le jumelage avec Largo a pris forme, il a vite été évident que le Conseil municipal des jeunes devait s'y investir, explique Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse. Avec ce dispositif, les jeunes, sur les conseils de leur référent Marc Fontaine, montent eux-mêmes le projet du séjour, établissent le budget prévisionnel et feront les réservations. C'est une excellente manière de les responsabiliser. » « Les collégiens du CMJ ont tout de suite adhéré à l'idée de créer une junior association, poursuit



Marc Fontaine. Comme pour une association normale, ils ont dû procéder aux formalités administratives de création de l'association : définir les statuts, les règles de décisions et élire des représentants. Je suis là simplement pour structurer et prodiguer des conseils, ensuite

les membres de l'association votent. Le projet n'aboutira que s'ils sont vraiment investis. »

Vous pourrez retrouver toute l'année Le CMJ en action sur les différents événements communaux avec des ventes diverses ou des propositions d'animation.



Le Comité de jumelage en soutien

Michel Tardivat,
président du Comité de jumelage Villennes / Largo :

« Nous apportons notre soutien à ce projet de voyage de deux façons : d'abord je me rendrai à Largo en octobre pour formaliser un contact avec des étudiants écossais de Waid Academy dont Keziah, la jeune fille qui nous avait rendu visite en septembre 2023. Ensuite, en espérant que nos ressources nous le permettent et que de nombreux Villennois continuent d'adhérer au Comité de jumelage, nous souhaitons pouvoir contribuer financièrement au projet. »

CMJ : Histoire et sécurité routière au programme de la rentrée

Les élus du Conseil municipal des jeunes travaillent sur de nombreux projets en cette rentrée.

Depuis le début de leur mandat, les jeunes élus villennois mènent plusieurs projets de front.

Toujours dans le cadre du jumelage, ils ont produit et diffusé, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une vidéo de présentation de Villennes, en anglais, à destination des jeunes Écos-sais (à découvrir en flashant le QR code ->).



Le 14 septembre, ils ont visité l'exposition sur les 80 ans de la Libération de Poissy où ils ont pu découvrir des clichés retraçant l'arrivée des Alliés.

Enfin, mercredi 2 octobre, ils ont relancé l'opération À Villennes, roulons zen, déjà mise en place en avril 2022. Lors de cette opération de prévention routière

en lien avec la police municipale, les jeunes élus ont distribué des stickers et invité les Villennois à une conduite apaisée en ville.



Recensement citoyen obligatoire à 16 ans

Chaque Français dès 16 ans, et dans les 3 mois qui suivent, doit d'abord faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (sauf facture téléphone mobile).

Infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40)

La famille au cœur de la Journée de l'Enfance



Organisée par le centre de loisirs L'Île aux enfants (géré par le SIVM), la Journée de l'Enfance, placée cette année sous le thème de la famille, a encore une fois été un véritable succès. Les animateurs, avec leur créativité et leur énergie débordante, ont su captiver petits et grands à travers des stands à la fois ludiques et éducatifs.



SENIORS

Semaine bleue : des animations diversifiées pour les seniors



Organisée par le CCAS seniors, la Semaine bleue a proposé, du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre, des animations variées pour les seniors villennois.

Rappel du programme qui a été proposé :

- Lundi 30 septembre : jeux de société et goûter convivial.
- Mardi 1^{er} octobre : atelier d'art floral.
- Jeudi 3 octobre : déjeuner et visite de l'arboretum et des serres tropicales de Versailles.
- Vendredi 4 octobre : atelier mémoire.
- Dimanche 6 octobre : sortie au Théâtre des Variétés (Paris) pour assister à la pièce *Une idée géniale*.



« Propager de la convivialité »



Éva Séguéy,
adjointe au maire
déléguée
aux Affaires sociales

« Depuis la création du CCAS seniors, tout au long de l'année, animations, sorties, visites sont proposées et orchestrées dans une ambiance chaleureuse. Rompre l'isolement et partager des moments conviviaux avec nos seniors, c'est cette ligne fixée qui nous anime. La semaine bleue a permis une multitude d'activités variées pour le plaisir de tous. Avec le maire, nous en avons profité pour renforcer nos liens avec les seniors à l'occasion de visites à la Rose des vents et chez Jeannette. »

Inscrivez-vous pour le repas de fin d'année et aux ateliers mémoire



Réservé aux plus de 70 ans, le traditionnel repas de fin d'année du CCAS Seniors aura lieu le **mardi 10 décembre à la salle des arts**.



À noter également, les prochains ateliers mémoire se tiendront le **22 novembre et le 19 décembre, de 14h à 16h**.

Inscriptions à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

EN IMAGES



Les stages de l'École municipale des sports (EMS) ont proposé des variantes handisport cet été.



Exposition Capter l'instant / Sports en mouvement par Morgane Mazurier. Comme pour chaque exposition en salle Fordan, la mairie propose des visites aux classes des écoles de Villennes.



Lancement de la saison culturelle 24/25 avec le concert d'Annie Lalalove à la salle des arts le vendredi 27 septembre.



Pique-nique du Pré-de-la-Fête avec les habitants de Breteuil le 1^{er} septembre.



Brocante du centre-ville de Villennes le dimanche 29 septembre.





**« En termes d'émotion,
ce sont les paralympiques
qui m'ont le plus touché. »**

Laurent Bouisse :

« Dans Paris, l'ambiance était incroyable »

Fondateur de la section badminton de l'ASV, Laurent Bouisse a été volontaire pendant les Jeux olympiques et paralympiques. Il nous raconte cette expérience inoubliable.

Vous avez participé aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris en tant que volontaire. Comment avez-vous été sélectionné ?

J'ai proposé ma candidature 1 an et demi avant les JO et c'est au début de l'année 2024 qu'on m'a annoncé que j'étais sélectionné. Il a fallu répondre à un long questionnaire, donner nos préférences de localisation, évoquer notre vécu sportif. Puis nous avons assisté à des webinaires de formation.

Et vous avez été affecté à l'Arena Porte de la Chapelle...

Oui, pour 10 jours de compétition de badminton et 3 jours de gymnastique rythmique. Je me rendais également sur les autres sites de Paris pour profiter de l'atmosphère. Et dès que je rentrais chez moi, j'allumais ma télévision !

« Voir le top niveau mondial »

Comment avez-vous vécu l'ambiance de la capitale pendant cette quinzaine ?

Dans Paris, c'était incroyable. Les transports fonctionnaient, il y avait des sourires, les gens étaient maquillés, avec des drapeaux. Dans les rues, il y avait une ambiance sereine, avec une importante présence policière. Pouvoir marcher tranquillement en bas des Champs-Élysées, c'était dingue. Du métro à l'enceinte sportive, les parcours étaient vraiment fluides.

Quel était votre rôle en tant que volontaire sur le site ?

Nous étions chargés de l'accueil des spectateurs, de l'entrée jusqu'à leur siège en tribune. On pouvait scanner les billets, accompagner les personnes à mobilité réduite. On changeait de poste régulièrement, ce qui nous permettait d'être chaque jour en tribunes, d'assister à la compétition et de voir le top niveau mondial.



« C'était le feu dans la piscine »

Quels sont les moments qui vous ont le plus marqué ?

Quand les Français étaient en lice, il y avait une ambiance particulière. Mais en termes d'émotion, ce sont les paralympiques qui m'ont le plus touché. J'étais volontaire à la U Arena La Défense pour la para-natation. Déjà, voir ces athlètes, sans appareillage, c'était impressionnant. Mais au-delà des performances, c'est l'ambiance qui était extraordinaire. Quand le premier arrivait, il y avait une ovation, pour le deuxième aussi, le troisième, etc... jusqu'au dernier qui recevait par le public les plus grandes félicitations qu'il n'ait jamais eues. C'était le feu dans la piscine et l'émerveillement a été supérieur à ce que j'ai vécu pendant les JO. Il y avait des applaudissements en continu, même après les courses. Pour les paras, je suis aussi allé voir de l'athlétisme, du volley assis, du badminton.

Quelques semaines après, quel regard portez-vous sur ces parenthèses que vous avez vécues de l'intérieur ?

Je ne le regrette pour rien au monde. Je m'attendais à être plus pris par le sport,

par la performance mais finalement j'ai plus été impressionné par cette bulle qu'était Paris.

« Transmettre pour de nouvelles dynamiques »

Vous êtes le fondateur de la section badminton de l'ASV (Association sportive de Villennes). Pouvez-vous nous raconter les débuts de cette discipline ?

Je suis professeur de sport et j'ai toujours senti que cette discipline pouvait se développer. À l'époque, même à l'école, on faisait peu de badminton alors que dorénavant, c'est un classique de l'EPS. Avant que le gymnase de Villennes ne soit construit, j'ai suggéré qu'on ajoute un marquage pour le badminton. La mairie m'a dit « OK, mais il faut créer un club ». De là, je me suis lancé et j'ai créé la section badminton de l'ASV en 1998.

Depuis vous avez passé la main mais vous continuez d'être très actif en matière de sport...

J'ai lâché la présidence en 2018. Je pense qu'il était temps car quand on a créé, développé, il ne reste plus qu'à transmettre pour que le club trouve de nouvelles dynamiques. Après le badminton, je me suis mis à l'ultra-trail. Aujourd'hui, avec l'âge, je lève un peu le pied en courant en off, sans dossard, sur des chemins de grande randonnée. Je suis également volontaire sur des trails pour « fermer » les courses, jouer le rôle de voiture-balai.



Jean-Michel Charles, volontaire au golf

Un autre Villennois, Jean-Michel Charles, par ailleurs 4^e adjoint au maire, a participé aux JO en tant que volontaire en tenant le rôle de commissaire au Golf national de Guyancourt.

ASSOCIATIONS

Les associations au rendez-vous du forum

Organisé à l'intérieur de la halle du complexe sportif en raison des intempéries, le forum des associations a offert une formule qui a convenu tant aux associations qu'aux visiteurs.



Réalg'art : pratique et histoire de l'art

L'association Réalg'art propose des ateliers de pratique artistique et d'histoire de l'art à destination des enfants des écoles primaires. Le dispositif propose d'allier une approche ludique de l'histoire de l'art à l'initiation à de multiples techniques artistiques comme la peinture, le dessin, le modelage, la gravure ou la photographie.



Les enfants apprennent à créer en regardant comment ont fait d'autres avant eux : des peintures pariétales préhistoriques aux monochromes bleus d'Yves Klein, les sources d'inspiration sont multiples.

Fondée par deux mamans villennoises, l'une historienne de l'art et professeure et l'autre conceptrice d'ateliers pour enfants, l'association propose dès cette année un atelier le jeudi en sortie d'école de 17h à 18h15 à la Maison des associations (passerelle assurée des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry). Elle projette également de développer des activités de stages et des workshops ponctuels ainsi que des conférences d'histoire de l'art pour adultes.

Infos : <https://Realgart.wordpress.com/>



Danse Spirit 78 a fait le show

Nouvelle venue à Villennes, Danse Spirit 78 a fait une démonstration remarquable lors du forum des associations. Déjà présente à Triel-sur-Seine, cette association propose des cours de danses urbaines (Hip hop, dancehall, breakdance, etc.) dans la salle de danse du complexe sportif les mercredis de 19h à 20h (14 - 17 ans), de 20h à 21h30 (plus de 18 ans) et de 21h30 à 22h30 (cardio danse).

Infos et inscriptions : dansespirit78@gmail.com /
Instagram : [@dansespirit78](https://www.instagram.com/dansespirit78)

Lions Club : une année d'engagement et de solidarité

Depuis sa création en juin 2023, le Lions Club Villennes-sur-Seine - Médan s'est imposé comme un acteur incontournable de la solidarité et de l'entraide de notre commune.

Sous la présidence de Pascale Deshayes, le club a su mobiliser ses membres et se consacrer à des actions significatives, témoignant d'un dynamisme et d'une énergie remarquables.

Parmi les initiatives de ces derniers mois :

- Forum des associations : collecte de lunettes pour l'association Medico.
- Brocante : don de deux tablettes à l'association L'École à l'hôpital pour les enfants hospitalisés à Poissy grâce à la générosité des participants.



■ Salon du chocolat et des saveurs gourmandes : point d'orgue de l'année, c'est un véritable défi pour l'association. Avec plus de 1 200 visiteurs, cet événement s'est inscrit comme un rendez-vous incontournable du calendrier villennois. Les bénéfices générés ont notamment permis d'aider au financement des classes-découverte de sept élèves de Villennes.

■ Renforcement de l'engagement auprès des plus démunis avec la banque alimentaire, en partenariat avec le Lions Club Poissy Doyen. Ce travail collectif illustre la force de la solidarité entre clubs.

Si vous souhaitez vous engager et participer à des actions, les bénévoles du Lions club vous invitent à les rejoindre. « Ensemble, faisons rayonner la solidarité et l'entraide au sein de notre belle ville. »

« Des projets centrés sur l'humain »

Jean-Pierre Laigneau,
maire de Villennes



« Le Lions club constitue un moteur pour la solidarité mais aussi pour le lien social qu'il amène dans notre commune. S'engager avec le Lions club Villennes-Médan, c'est participer à la vie locale, faire des rencontres et être au cœur de projets centrés sur l'humain. Les bénévoles ont des profils différents et une connaissance du territoire et des animations qui font la force de cette antenne. »

CULTURE

Saison culturelle : des émotions à foison

À Villennes, la saison culturelle 24-25 propose une programmation dotée d'une ambition forte : toucher tous les publics et rendre la culture accessible à tous.

Du théâtre dramatique à la comédie, de la musique classique au rock, de l'humour au mentalisme, de la danse aux expositions, la programmation culturelle 2024-2025 de Villennes, essentiellement proposée à l'Espace des arts, va faire voyager votre esprit. Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, tous les styles. Surtout, avec de nombreuses propositions gratuites, des participations au chapeau ou des tarifs abordables, les spectacles sont accessibles à tous les portefeuilles. Rythmée par des temps forts articulés autour de thématiques choisies pour éveiller les consciences, cette saison culturelle a aussi pour objectif de partager des émotions et de tisser du lien entre les Villennois, entre les générations, et entre tous ceux qui viendront découvrir notre belle ville à travers nos événements artistiques.

« S'appuyer sur les talents locaux »

Virginie Albar, adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Animation et à la Vie associative.

« Si nous avons pu proposer une saison riche et diversifiée, c'est aussi parce que nous nous sommes appuyés sur les talents locaux. Pas forcément besoin de toujours chercher loin pour trouver des artistes de qualité. Les associations, les compagnies de théâtre, les musiciens de Villennes et de ses alentours en sont l'exemple parfait, avec des propositions, des univers à découvrir que nous souhaitons valoriser. Ce soutien mutuel permet aussi de proposer des spectacles de qualité avec un budget maîtrisé. »



2024

- Vendredi 27 septembre : **MUSIQUE** Annie Lallove
- Dimanche 6 octobre : **THÉÂTRE** Building, une ascension vers la chute
- Vendredi 11 octobre : **THÉÂTRE** Shuffle
- Dimanche 13 octobre : **MUSIQUE** Tribute Pink Floyd et Téléphone
- Jeudi 31 octobre : **JEUNE PUBLIC** Problèmes monstres
- Vendredi 15 novembre : **CINÉ-DÉBAT** La Marginale
- Dimanche 17 novembre : **THÉÂTRE** Spectacle d'improvisation théâtrale
- Samedi 23 novembre : **HUMOUR** Rebecca Ruimy : Wonderlife
- Vendredi 29 novembre : **DANSE** Cristal Pop, le bal poétique et populaire
- Dimanche 1^{er} décembre : **JUMELAGE** St Andrew's noon
- Vendredi 13 décembre : **THÉÂTRE** Allez ! On danse !
- Dimanche 15 décembre : **DANSE** Danceline
- Vendredi 20 décembre : **MUSIQUE** Cœur gospel

2025

- Samedi 18 janvier : **MUSIQUE** Abou Khoufou et les java Sparrow
- Du 24 au 26 janvier : **THÉÂTRE** Not so Merry-Go-Round
- Dimanche 2 février : **MUSIQUE** Kotaro Fukuma
- Dimanche 2 février : **MUSIQUE** Carte blanche à Sandra Bouvelle
- Vendredi 14 février : **THÉÂTRE** Ce soir ou jamais
- Samedi 8 mars : **THÉÂTRE** La Gloire pour tout le monde
- Dimanche 16 mars : **MUSIQUE** Christia Hudziy et Julia Pusker
- Vendredi 21 mars : **THÉÂTRE** Fabrice Luchini et moi
- Du 3 au 6 avril : **THÉÂTRE** Le Petit Rideau rouge, festival de théâtre amateur
- Vendredi 16 mai : **MAGIE-MENTALISME** Lod, mentaliste et hypnotiseur
- Dimanche 25 mai : **MUSIQUE** Samuel Bismut
- Du 13 au 16 juin : **MUSIQUE** Musique sur Seine
- Vendredi 20 juin : **MUSIQUE** Soirée Pollen
- Samedi 21 juin : **MUSIQUE** Queen Killers, tribute Queen

EXPOSITIONS

- 20, 21, 22 & 27, 28, 29 septembre 2024 : Morgane Mazurier : photographie sport et handisport
- Du 8 au 20 octobre : Laurence Moracchini, peinture, Noëlle Lapillonne, sculpture
- Du 18 au 30 novembre : Les Photophiles de Villennes : Nature en Scène
- Du 10 au 19 janvier 2025 : Abou Khoufou, peinture et poésie
- Du 1^{er} au 9 février : Exposition des travaux des élèves des écoles de Villennes
- Du 7 au 16 mars : Stéphanie Caillet : peinture
- Du 2 au 13 avril : Lore Gaulier, peinture et sculpture
- Du 13 au 25 mai : Les Photophiles s'exposent
- Du 20 au 29 juin : Kalina Nadj, peinture

Prenez vos billets en ligne !

Nouveauté pour cette saison culturelle, il est désormais possible de prendre ses billets en ligne pour les spectacles proposés par la Municipalité :

<https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>



L'église Saint-Nicolas n'aura plus de secret pour vous

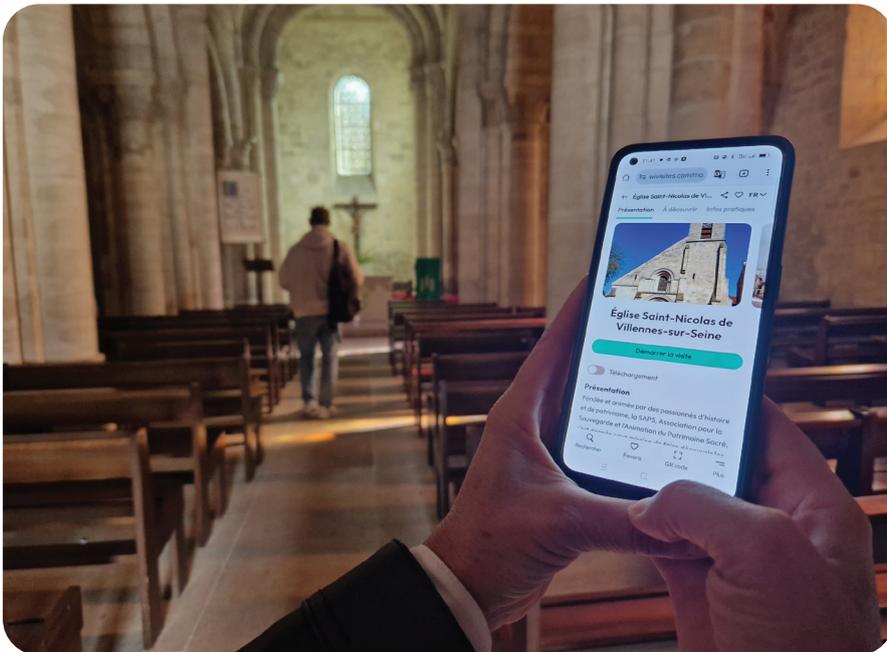
Avec Wivisites, l'association Sauvegarde et animation du patrimoine sacré (SAPS), a dévoilé un nouvel outil numérique gratuit pour visiter l'église Saint-Nicolas.



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'association a déployé ce dispositif à l'église Saint-Nicolas de Villennes, comme elle l'avait déjà fait à la collégiale de Poissy en 2023.

En flashant les QR codes installés à l'entrée de l'édifice, vous pouvez désormais bénéficier d'une visite guidée gratuite en toute autonomie. Munissez-vous d'écouteurs si vous souhaitez utiliser la version audio et arpentez l'édifice à votre guise, en choisissant les éléments dont vous souhaitez avoir la description.

<https://saps-poissyvillennesmedan.com/>



Des énigmes pour découvrir le patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine ont également permis de lancer, de façon pérenne, de nouvelles manières d'arpenter Villennes ludiquement tout en apprenant son histoire.

Le CMJ propose un jeu de géocaching : au moyen de votre smartphone, résolvez les énigmes et retrouvez les capsules dissimulées qui abritent les mots de passe pour accéder aux niveaux suivants.

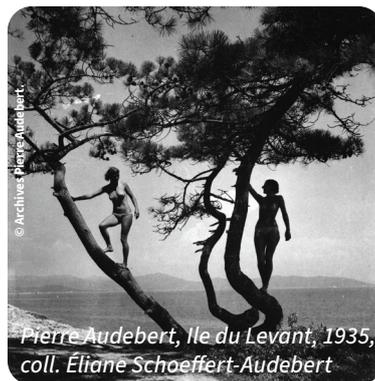
Inscriptions : cmj78670@gmail.com

Dans le cadre d'un projet collaboratif avec les Archives départementales, ACV, La Mémoire de Villennes, propose de résoudre, sur deux petits parcours, des énigmes géolocalisées, avec le jeu EVA Les Tisseurs du temps.

Informations : <https://memoire-villennes.info/JP/JP2024.html>

Physiopolis à l'honneur au Mucem de Marseille

Le domaine de Physiopolis sur l'Île du Platais est actuellement mis à l'honneur à travers l'exposition Paradis Naturistes au Mucem à Marseille inaugurée le 2 juillet 2024. Elle est ouverte jusqu'au 9 décembre 2024. De gauche à droite, Hélène Debat, ancienne présidente du Comité de gestion de Physiopolis (Île du Platais), Sophie Durville, petite-fille d'André Durville, cofondateur avec Gaston Durville de Physiopolis (Île du Platais) et Héliopolis (Île du Levant), David Lorente, co-commissaire de l'exposition et membre du Comité de Gestion de Physiopolis, étaient présents pour l'inauguration.



Pierre Audebert, *Île du Levant*, 1935, coll. Éliane Schoeffert-Audebert



AGENDA



QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA ?

Retrouvez ici le planning des animations, régulières et événementielles, de la bibliothèque Émile-Zola

● **Tous les vendredis / 16 h - 19h**
Ludotime

● **Mercredi 16 octobre / 16h**
À pas contés

Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans.



● **Vendredi 18 octobre / 19h**
Club de lectures adulte

Chaque dernier vendredi du mois. Gratuit, sans inscription. Pensé comme un temps d'échange et de partage, chaque participant pourra présenter une ou plusieurs lectures de son choix, apporter une petite collation ou boisson, ou simplement écouter les actua-littés du moment !

● **Samedi 19 octobre / 11h - 12h30**
(sous la halle du marché)



Fête de l'automne

Pour célébrer la nature et le changement de saison, l'équipe de la grainothèque vous invite à trois ateliers en lien avec l'automne : origami, peinture végétale, et boutures / repotage. Les grainothécaires bénévoles se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions et d'échanger conseils et méthodes de jardinage.

● **Mercredi 30 octobre**
Halloween

Impossible d'y échapper : Halloween vient nous hanter !

Pour célébrer cette fête, la bibliothèque met en place deux temps : une lecture à voix haute d'histoires qui font peur pour les 4-7 ans, avec un coloriage d'Halloween à gagner pour les plus téméraires, et un atelier créatif surprise, où citrouilles, sorcières et chauves-souris seront au rendez-vous !



● **Mercredi 13 novembre**
10h30 (2-4 ans) et 17h (5-7 ans)

Petites et grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands.

● **Vendredi 29 novembre / 19h**
Club de lectures adulte

● **Samedi 7 décembre**

Ateliers créatifs de Noël (dans le cadre du marché de Noël)

● **Mercredi 11 décembre**
10h30 (2-4 ans) et 17h (5-7 ans)

Petites et grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands.

● **Mercredi 18 décembre / 16h**
À pas contés

Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans.

● **Vendredi 20 décembre / 19h**
Club de lectures adulte

● **Samedi 23 novembre**
14h30 (adultes) et 15h30 (enfants)

Dictée villenoise

La Dictée villenoise vous avait manqué ? Elle revient cette année dans une version innovante en deux parties !

Pour les petits et les grands, la première partie « Litté-RATURES » consistera en une dictée muette, avec un texte

(adultes) ou une liste de mots (enfants) dont il faudra retrouver l'orthographe correcte. Le but est de se mettre dans la peau d'une personne dyslexique pour comprendre la difficulté d'associer les sons à l'orthographe correspondante. Dans la seconde partie, chacun pourra se mettre au défi d'une dictée plus classique, aux mots et tournures de phrases allègrement tarabiscotés.



AGENDA DES SORTIES

● **Du 8 au 20 octobre**

Salle Fordan

EXPOSITION – Laurence Moracchini et Noëlle Lapillonne



Laurence Moracchini, artiste-peintre de l'abstraction et du paysage, et Noëlle Lapillonne, sculptrice fascinée par le corps humain, recherchent toutes deux, par la simplification des formes figuratives, à provoquer l'émotion pure du spectateur. Les deux artistes présentent une quarantaine de sculptures en terre et bronze et une cinquantaine de peintures.

Entrée libre. Permanences du mardi au vendredi de 11h à 19h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 11h à 18h.

● **Dimanche 13 octobre / 17h**

Salle des arts

MUSIQUE - Tribute Pink Floyd et Téléphone



Par AZ Musique et Taxiphone. Plongez dans l'univers légendaire du rock avec un tribute exceptionnel à Pink Floyd et Téléphone !
Tarifs : 15 € / 10 € pour les moins de 25 ans.
<https://my.weezevent.com/pink-floyd-villennes>

Mois du handicap à Villennes

En novembre, la Municipalité s'engage pour l'inclusion et vous propose 3 animations proposées par des artistes porteurs de handicap.



● **Vendredi 15 novembre / 20h30**

Salle des arts

CINÉ-DÉBAT - La Marginale

Ciné-débat avec projection du film La Marginale suivie d'un débat en présence de l'acteur principal, Vincent Chalambert.

Entrée libre



● **Samedi 23 novembre / 20h30**

Salle des arts

HUMOUR – Rebecca Ruimy : Wonder life

Seule-en-scène de Rebecca Ruimy, Wonder Life, c'est une ode à la vie qui revient sur le parcours chaotique de son interprète, touchée par la maladie depuis sa naissance.

Tarifs : 10 € / 8 € pour les moins de 18 ans / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation :

<https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>



● **Vendredi 29 novembre / 20h30**

Salle des arts

MUSIQUE ET DANSE – Cristal pop, le bal poétique et populaire

Par le théâtre du Cristal. Les musiciens du Petit Orchestre de Poche se joignent aux chanteurs, danseurs et comédiens du Théâtre du Cristal. C'est ce collectif, en situation de handicap ou non, qui nous invite, nous anime et nous entraîne au centre de la fête pour un vrai moment de bonheur partagé.

Tarifs : 10 € / 8 € pour les moins de 18 ans / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation :

<https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>



AGENDA

● **Jeudi 31 octobre / 17h**

Salle des arts

HALLOWEEN - Problèmes monstres

Par la Compagnie Courant d'Art. Avant de déambuler dans Villennes pour une chasse aux bonbons, la mairie vous propose ce spectacle jeune public.

Entrée libre



● **Vendredi 8 novembre / 19h**

Mairie, salle du Conseil municipal

Accueil des nouveaux Villennois



● **Samedis 9 et 16 novembre /**

10-17h, salle Fordan

TRANSITIONS - Ressourcerie éphémère

L'association Agir rend heureux, en partenariat avec les associations villennoises CVT et VIE, organise une ressourcerie éphémère dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets. Le premier samedi, une collecte d'objets et de vêtements inutilisés (propres et en bon état) aura lieu. Dans un deuxième temps, une vente solidaire des objets collectés (triés et vérifiés par l'association) se tiendra aussi un atelier de réparation de vélos et une exposition sur la réduction des déchets. Les recettes participent à financer le développement du projet La Félicité à Andrésy, un tiers-lieu avec ressourcerie, ateliers partagés, station vélo et café associatif.

Infos : www.la-felicite.org



● **Dimanche 17 novembre / 18h**

Salle des arts

IMPROVISATION - Shuffle

Par la compagnie L'Alibi du mardi. Spectacle totalement improvisé.

Tarif : 5 €. Réservation : lalibidumardi@gmail.com

● **Du 18 au 30 novembre**

Salle Fordan

EXPOSITION - Nature en scène par les Photophiles de Villennes



Les Photophiles de Villennes accueillent cette année Gaël Mondrak et Valérie Caro. Plongeurs photographes et passionnés de biologie, ils explorent les fleuves, lacs, mers et océans en quête de découverte de la biodiversité sous toutes ses formes. Rencontre-conférence le samedi 23 novembre à 10h30 dans la salle des arts, suivie du vernissage à 12h30 salle Fordan.

Entrée libre.

Permanences du lundi au vendredi de 15h à 19h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 11h à 18h.

● **Dimanche 1^{er} décembre / 12h30, Salle des arts**

JUMELAGE - Saint-Andrew's noon

Organisé par le Comité de jumelage Villennes/Largo sous la présidence de représentants du Gouvernement écossais à Paris.

12h30 : accueil à la cornemuse. Déjeuner : apéritif, entrée, haggis et ses purées, dessert, café.

15 h : Scottish Ceilidh (bal avec danses traditionnelles écossaises)
Tenue correcte souhaitée, touche écossaise bienvenue !

Tarif (hors boissons) : 37 € / 32 € pour les adhérents / 15 € pour les moins de 18 ans.

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/comite-de-jumelage-villennes-sur-seine-largo-area-community-fife-ecosse/evenements/st-andrews-noon>



● Samedi 7 décembre

Centre-ville

ANIMATION – Marché de Noël

Stands et animations pour lancer la période des fêtes.

Entrée libre.

● Vendredi 13 décembre / 21h

Salle des arts

THÉÂTRE – Allez ! On danse !

Par la compagnie Courant d'art.

Participation au chapeau. Entrée libre.

● Dimanche 15 décembre / 16h

et 17h30

Salle des arts

DANSE – Danceline pour le Téléthon

Comme tous les ans, l'association Danceline propose un spectacle de danse au profit du Téléthon.

Tarif : 5€. BILLETS sur place.



● Vendredi 20 décembre / 20h30

Salle des arts

MUSIQUE – Cœur Gospel

Concert de Noël proposé par Cœur Gospel, chorale venue de Triel-sur-Seine.

Entrée libre.

AGENDA PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis :

19 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre.

Conseil municipal

Jeudi 5 décembre à 20h15 en mairie (salle du Conseil municipal).

Collecte des encombrants

Secteur orange : 12 novembre 2024, 14 janvier 2025.

Secteur violet : 5 novembre 2024, 7 janvier 2025.

Permanences juridiques

Samedis 9 novembre, 7 décembre, de 10h à 12h en mairie.

Permanences des infirmières

À la maison médicale Madeleine-Brès
Permanences pour les vaccins uniquement : les mardis de 18 h à 19h30 du 22 octobre au 3 décembre.

Permanences pour tous soins : tous les lundis et jeudis de 7h à 10h à partir du 28 octobre.

Atelier de réparation et d'entretien de vélo avec le Collectif villennois pour la Transition (CVT) :

Les samedis 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre 2024 et 11 janvier 2025, de 10h à 12h sur la place de la Famille, à côté de la halle du marché.

Collecte de sang par l'Établissement français du sang (EFS)

Lundi 23 décembre de 15h30 à 19h30 à la salle des arts.

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Le Pédibus n'est pas supprimé !

Mis en place par l'équipe municipale à la rentrée 2023, le Pédibus permet d'accompagner, à pied, les élèves à leur activité sportive après l'école. Les conditions de ce service, plébiscité par les parents d'élèves, ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal : un minimum de 10 enfants est requis pour la viabilité de ce service, qui peut être lancé dans une seule des 2 écoles élémentaires, en cas d'insuffisance d'inscriptions. L'année dernière, le nombre d'élèves était insuffisant à l'école Pré-Seigneur alors que cette

année, c'est à l'école St Exupéry que le nombre d'élèves est insuffisant. Le Pédibus a donc pu démarrer à l'école Pré-Seigneur, ce dont la majorité municipale se réjouit. Contrairement aux fausses informations relayées par la liste Avenir Villennes, le Pédibus n'est pas supprimé. Si suffisamment d'enfants se manifestent, le service pourra également démarrer à St Exupéry. Inscrivez-vous !

Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Investissement en berne, impôts en hausse : une gestion inquiétante !

Le budget 2024 de Villennes-sur-Seine marque un tournant préoccupant. Jamais les écarts n'ont été aussi flagrants : 8,279 millions d'€ en fonctionnement (vs 5,34 millions en 2022) contre seulement 1,382 million pour les investissements nouveaux.

Ces chiffres traduisent un déséquilibre entre le budget de fonctionnement servant à gérer le quotidien de la commune et le budget d'investissement visant à préparer l'avenir, renforcé par une hausse de la fiscalité qui pèse de plus en plus lourdement sur les Villennois.

Sans oublier que les rares projets communaux connaissent des dépassements budgétaires constants, et certaines subventions attendues tardent à venir, aggravant ainsi la situation.

Nous demandons à la municipalité plus de rigueur, de vision pour l'avenir et des économies pour respecter l'argent des Villennois, tout en exigeant davantage de transparence et de responsabilité dans la gestion des projets communaux.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Encore une hausse de la fiscalité !

Mauvaise surprise de la rentrée, l'augmentation de la fiscalité foncière !

Cette augmentation soulève de nombreuses questions quant à sa légitimité et à son impact réel sur Villennes.

Aucune explication claire, transparente n'a été fournie quant à la nécessité réelle de cette augmentation.

Où vont exactement nos impôts ?

Quels sont les projets qui justifient une telle hausse ?

Plus de fiscalité sans services supplémentaires !

Un exposé et débat démocratique sur la gestion des finances de notre commune est nécessaire.

Pour optimiser les finances communales, il faut savoir faire des choix, certes parfois difficiles mais nécessaires.

Une gestion rigoureuse des finances publiques doit primer sur la facilité consistant à taxer davantage.

Doit-on s'attendre à une telle augmentation l'année prochaine ?

Depuis le début de ce mandat, la taxe a augmenté en moyenne de 70% et on ne peut pas toujours s'abriter derrière GPSEO !

Olivier HARDOUIN,
Liste Villennes Ensemble.

Odile Loisel et Jean Ribet, deux amoureux d'Histoire et de Villennes, nous ont quittés

Fondatrice du Cercle historique de Villennes et ancienne adjointe au maire, Odile Loisel est décédée le 17 août 2024 à l'âge de 89 ans. Républicaine dans l'âme, très engagée politiquement, elle le fut également dans la vie locale notamment au niveau culturel ou social, œuvrant pour l'égalité et l'émancipation des femmes. Villennes se souviendra de son immense travail de recherche sur l'histoire de la commune, ponctué par la publication d'un livre : Villennes au passé simple, édité par la mairie.

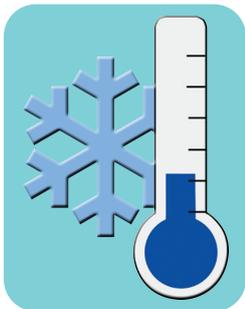
Le 13 septembre 2024, c'est un autre ancien membre du Cercle historique de Villennes qui s'en est allé. Après avoir participé à la rédaction de Villennes au passé simple, Jean Ribet avait ensuite rejoint l'association ACV, La Mémoire de Villennes. Il a également œuvré à la transformation de l'association Villennes Accueil en l'Association Villennes Bienvenu (AVB), dont il avait rédigé les statuts et au sein de laquelle il aimait notamment jouer au golf et voyager.



Merci à l'ACV La Mémoire de Villennes pour les informations et les photos.

AFFAIRES SOCIALES

Plan Grand froid



Le plan grand froid est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. Il vient compléter des dispositifs d'hébergement d'urgence déjà existants le reste de l'année.

Au niveau communal, un registre des personnes vulnérables est tenu en mairie. Les Villennois qui le souhaitent peuvent s'y inscrire auprès du CCAS (à l'accueil de la mairie ou au 01 39 08 25 40). Cette inscription permet la prise de contact par les services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du

plan d'alerte et d'urgence. Il est également recommandé de prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées, handicapées, isolées de votre voisinage ou entourage.

ÉTAT CIVIL

Reconnaissance anticipée d'un enfant par un couple non marié

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. Si vous êtes le père, une reconnaissance anticipée est obligatoire. Vous devez la faire avant la naissance. Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

Infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887> ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40)

CARNET

Naissances

AVELINE Léandre, 3 juillet.
GUEYE Hanna, 26 juillet.
DUAULT Olympe, 30 juillet.
REVERT Yann, 4 août.

Mariages

SOUSA David et FORESTIER Sarah, 29 juillet.
DELHAYE Pascal et JOLY Florence, 21 septembre.
HUREL Roland et COLIN Aude, 21 septembre.

Décès

LECUYER née SMORAG Marcelle, 14 juillet.
LOISEL Thérèse-Odile, 17 août 2024.
LAPORTE née BÉGÉ Marceline, 31 août.
POULAIN née FEUGRAY Jacqueline, 6 septembre.
FRANCOISE née JACOB Annie, 6 septembre.
RIBET Jean, 13 septembre.
THOMAS née PRÉVOST Simone, 15 septembre

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.



© Florent Vahette

EN 2024,
EMPHASE IMMOBILIER
FÊTE SES

10 ANS!

Estimation offerte, conseils et suivi personnalisés, photos et vidéos professionnelles, large diffusion et visibilité, home staging virtuel...

Sébastien ALONZI | Agent immobilier et expert en évaluation
52 Sente des Petites Jachères 78 670 Villennes-sur-Seine

Tél : 01 39 11 56 88 | Mob : 06 47 86 59 62
agence@emphase-immobilier.com



www.emphase-immobilier.com



TORRÉFACTION & BOUTIQUE

101 rue des blés d'or à Villennes-sur-Seine

Du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

CAFÉS



MACHINES



THÉS & GOURMANDISES



-10%*

OFFRE DE BIENVENUE

sur présentation du magazine
SUR TOUS NOS CAFÉS ET LES MACHINES AUTOMATIQUES JURA

WWW.CAFES-PFAFF.COM